

Renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les pays ACP

Financé par la Commission européenne et mis en œuvre par le biais du PNUÉ

Résumé du programme

Titre du programme : Renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les pays ACP.

Durée du programme : Quatre ans

Objectif global : Améliorer la situation de l'environnement dans les pays ACP conformément à l'objectif 7 des OMD, pour assurer un environnement durable en accord avec les engagements internationaux pris par les pays en signant les AME.

But : Renforcer la capacité des pays ACP à respecter les AME, ainsi que les engagements connexes, et améliorer ainsi leur gestion des ressources environnementales et naturelles.

Résultats :

1. Renforcement des capacités régionales, infrarégionales et nationales liées à la mise en œuvre des AME.
- 2 : Pays dotés des outils et du savoir-faire nécessaires pour intégrer la CLD dans les cadres programmatiques nationaux et infranationaux.
- 3 : Renforcement des capacités des pays participants à respecter les obligations découlant, dans les domaines des produits chimiques et des déchets, d'AME tels que les conventions de Rotterdam, de Stockholm et de Bâle.
- 4 : Élimination des stocks de pesticides périmés et examen des possibilités de réduction de la dépendance vis-à-vis des pesticides chimiques synthétiques.

Composantes du programme

Composante 1 : Soutien aux centres régionaux des AME

Composante 2 : Soutien à la mise en œuvre d'AME particuliers

- CCNUCC et Protocole de Kyoto – notamment en ce qui concerne le Mécanisme pour un développement propre
- CLD – Intégration et mobilisation des ressources
- Conventions de Bâle, Stockholm et Rotterdam – notamment en ce qui concerne le programme de démarrage rapide et le programme de nettoyage des produits chimiques périmés.

Résumé du budget du programme

Composantes et domaines thématiques	Agence d'exécution	Budget (euros)
Composante 1 – Allocations aux trois régions ACP, frais de coordination du PNUE inclus	PNUE	6,5 millions
Centre océanien	PROE	1,3 million
Composante 2		
CCNUCC – Mécanisme de développement propre	PNUE	4,35 millions
CLD – Intégration et mobilisation des ressources	Mécanisme global de la CLD	3,25 millions
Programme de démarrage rapide	PNUE	2,15 millions
Nettoyage des pesticides périmés	FAO	4,9 millions
Évaluation du programme	PNUE	0,2 million
Vérification des comptes	PNUE	0,1 million
Budget total du programme		21,45 millions

Remarque :

Les États ACP océaniques bénéficieront du financement par l'intermédiaire du Centre océanien, ainsi que par le biais d'activités mises en œuvre dans le cadre des divers domaines thématiques de la composante 2.

Le PROE a confié la coordination du projet au conseiller en matière de renforcement des capacités, Frank Wickham (frankw@sprep.org; frankjw.2006@gmail.com).